

## Interview

# «La Suisse a sa place au C

À l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies, Ignazio Cassis

**Ariane Dayer**  
**Malika Nedir**

### Dans votre enfance de jeune garçon tessinois, saviez-vous que l'ONU existait? Que représentait-elle pour vous?

Votre question me rappelle un souvenir. J'avais 19 ans, je faisais l'école de recrues en Valais, et un week-end on a eu envie de rester en Suisse romande et de visiter Genève. On s'est retrouvés au Palais des Nations avec une guide d'origine allemande. Elle nous a expliqué le nombre de pays membres, en disant que trois n'en faisaient pas partie: le Vatican, une île du Pacifique et la Suisse. Ça nous avait mis mal à l'aise d'être un pays aussi exotique. Mais la guide nous a dit: «Vous savez, si le peuple dans mon pays avait voté, il aurait dit non.» Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de cela: nous sommes le seul pays dont la population a accepté d'adhérer à l'ONU en votation populaire.

### Ça a pris du temps, tout de même.

Peut-être, mais en 1919, après le Congrès de Versailles, la Société des Nations s'est installée à Genève. Genève jouissait déjà d'une réputation internationale au début du XX<sup>e</sup> siècle, même si le Conseil fédéral de l'époque n'était pas toujours chaud. L'arrivée de l'ONU en 1945 a suivi ce mouvement. La Suisse a toujours eu ce rapport à la dynamique internationale: en même temps une volonté de facilitation mais aussi de suspicion.

### Septante-cinq ans d'existence de l'ONU, c'est aussi septante-cinq ans d'impuissance, non?

Pas du tout. Quand l'ONU est née, elle symbolisait la renaissance de l'espoir, de la joie, de la paix. Sa création était un acte fondamental pour donner l'espoir au monde et surtout au continent européen, détruit par la Seconde Guerre mondiale.

### Aujourd'hui, faut-il réformer l'ONU?

Le monde a changé. On a dépassé cette époque où la seule grande puissance était les États-Unis, ou les États-Unis et l'Union soviétique pendant la période de la guerre froide. Ce moment où quelques puissants étaient à la table et où

tous les autres n'existaient pas, n'étaient que des pays pauvres à l'autre bout de la planète. L'évolution de ces septante-cinq ans a été merveilleuse. On a réduit la pauvreté massivement, diminué l'illettrisme. Jamais le monde ne s'est si bien porté qu'aujourd'hui, et c'est peut-être ce qui nous angoisse: quand on est très haut, on peut tomber de très haut.

### Vous êtes favorable à un siège non permanent de la Suisse au Conseil de sécurité. Comment allez-vous convaincre les citoyens alors que l'UDC est opposée?

Je suis convaincu que c'est une manière de défendre jusqu'au bout les intérêts et les valeurs suisses. Par rapport à notre participation à l'ONU, la question du Conseil de sécurité est la cerise sur le gâteau. On peut aimer ou pas la cerise, mais on a accepté le gâteau. Au fond, qu'est-ce qui fait la Suisse? Une partie de légende linguistique germanophone d'un côté et une partie de légende linguistique française, italienne et romanche de l'autre. Quand on regarde l'histoire, ce qui nous lie vraiment, c'est le désir d'indépendance. Participer au Conseil

de sécurité, c'est la défendre jusqu'au bout.

### L'UDC trouve que c'est plutôt une perte d'indépendance!

Nous ne serons jamais les plus forts. Notre indépendance, nous pouvons la vivre si nous sommes dans les instances où nous pouvons la faire respecter par les autres. Je comprends très bien que la participation au Conseil de sécurité puisse donner des maux de ventre à certains politiciens. Il ne faut pas leur faire la morale, juste rester rationnel et dire que, selon notre évaluation, les avantages sont plus importants que les risques.

### Avoir un siège au Conseil de sécurité vous rendrait-il plus puissant en tant que «ministre des Affaires étrangères»?

La puissance n'est pas ici à Berne, elle est chez le peuple et dans les cantons. Ce sont eux qui sont à l'origine et qui composent la Suisse. Nos bons offices, nos services diplomatiques, notre promotion de la paix sont reconnus partout sur la planète. Partout où je vais, on admire notre neutralité. Il faut assumer ces qualités. Le rôle des membres non

permanents du Conseil de sécurité, c'est un rôle de facilitateur pour trouver des compromis au service de la paix et de la sécurité. Le faire intensifiera nos relations avec les pays les plus puissants de la planète et renforcera notre image.

### Vous semblez extrêmement convaincu par le système onusien. Pourtant, récemment, vous avez qualifié l'ONU de «salon de discussion inutile». Une maladresse?

Je pourrais vous retourner la question: n'est-ce pas maladroit de me citer avec un préjugé? Dire que le monde a changé et qu'il faut adapter l'ONU, qu'elle ne doit pas devenir une vieille dame dans un salon de thé, c'est une démarche constructive.

### Que faut-il changer?

Les réformes entreprises par António Guterres vont dans le bon sens et nous les soutenons avec passion, notamment les mesures pour améliorer la cohérence et la performance des organisations et agences onusiennes sur le terrain.

### Votre phrase qui mettait en doute l'efficacité

## Le paradoxe de la Suisse à l'ONU

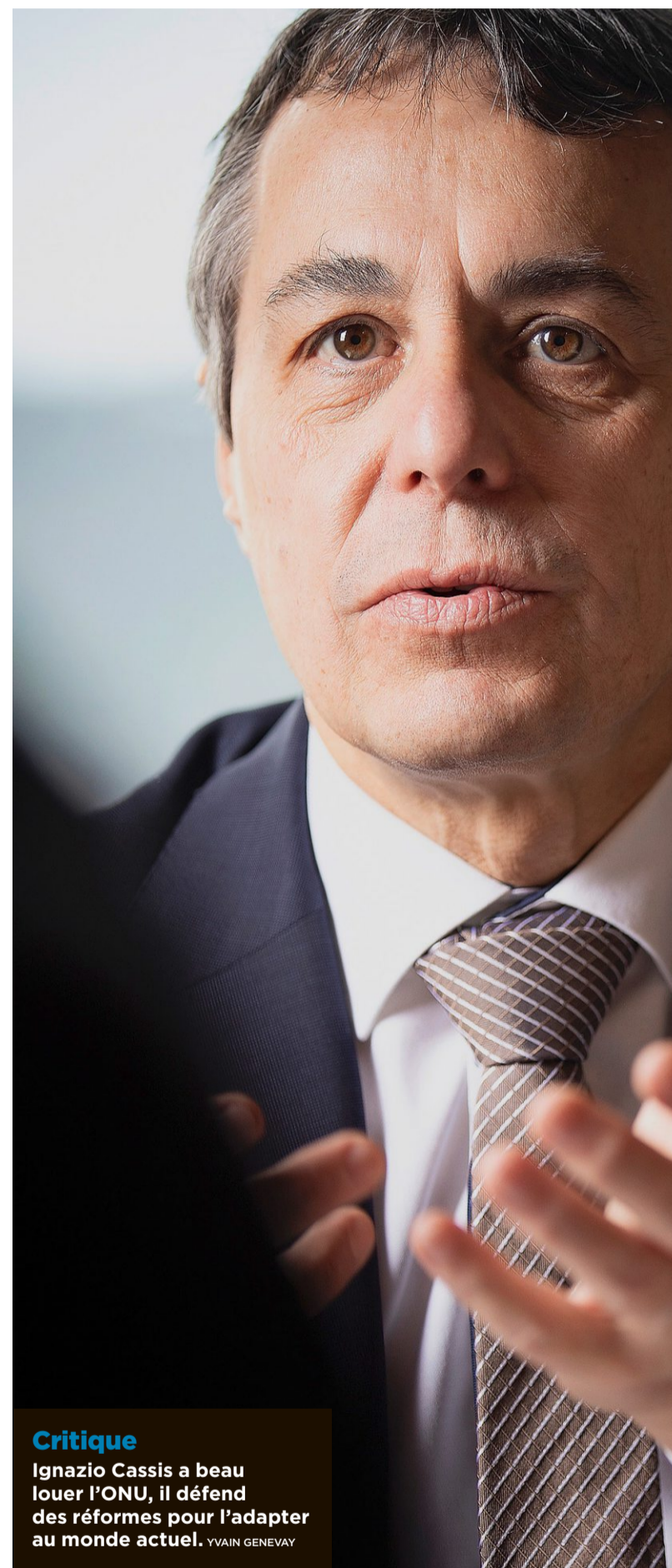
● Il aura fallu attendre 57 ans! Ce n'est qu'en 2002 que la Suisse a fait son entrée à l'ONU. Voilà qui peut surprendre. Il y a 100 ans, notre pays avait été l'un des membres fondateurs de la Société des Nations. Le conseiller fédéral Giuseppe Motta assura la présidence de l'Assemblée générale en 1924 et 1925. Même au sein de l'ONU, la Suisse a toujours joué un rôle privilégié. Le quartier général des Nations Unies se trouve certes à Manhattan, mais Genève héberge les bureaux européens de l'organisation et un nombre impressionnant de sièges mondiaux d'agences spécialisées (santé, travail, météorologie, etc.), sans parler des institutions indépendantes comme l'Organisation mondiale du commerce ou le Comité international de la Croix-Rouge. La Cité de Calvin est le plus grand centre de conférences du monde. La plupart des



Des enjeux planétaires sont discutés à Genève. KEYSTONE

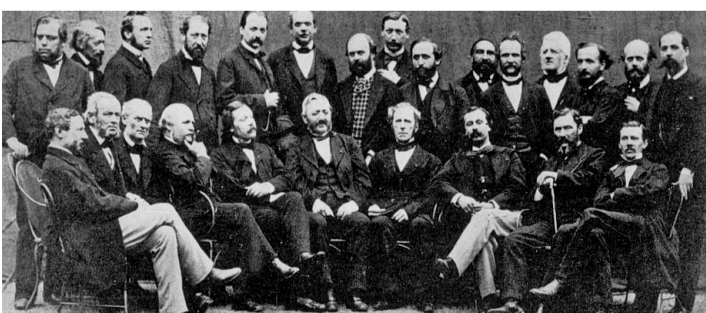
enjeux planétaires sont négociés sur les rives du Léman avant d'être tranchés sur les bords de l'East River. Voilà qui confère à notre petite Confédération un poids politique supérieur à ce qu'on pourrait attendre de sa taille. Pourtant, le 16 mars 1986, l'arrêté fédéral sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU est balayé par 75% des votants. Ce qui n'empêche pas les Helvètes, six ans plus tard, d'approuver l'entrée de notre pays dans les institutions de Bretton Woods. Mais le 12 juin

1994, c'est un nouvel échec dans les urnes: 57% de non au projet de loi fédérale sur l'engagement de Casques bleus suisses dans les opérations de maintien de la paix. Enfin, le 3 mars 2002, l'initiative populaire pour l'adhésion à l'ONU est acceptée avec 54,6% des voix. Pourquoi avoir tant tardé? Par peur de perdre la neutralité si chère aux Suisses. Après tout, l'ONU a été conçue comme un club des puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale. Et c'est précisément cette propension à ne pas prendre parti qui a fait de Genève un lieu de rencontre idéal pour la diplomatie multilatérale. Personne n'a jamais demandé à la Suisse d'abandonner la neutralité, et son adhésion à l'ONU a surtout permis à nos diplomates de proposer des solutions helvétiques aux grands enjeux de notre temps. **Andrés Allemand**



**Critique**  
Ignazio Cassis a beau louer l'ONU, il défend des réformes pour l'adapter au monde actuel. YVAIN GENÈVE

## L'histoire de l'ONU en quelques dates clés



**1865.** Création de l'Union internationale du télégraphe, ancêtre de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Basée à Genève depuis 1947, cette agence spécialisée de l'ONU est ainsi issue de la toute première organisation intergouvernementale technique de coordination.

**10 janvier 1920.** Ancêtre de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Société des Nations (SDN) voit le jour à Londres. Dès novembre, elle a son siège à Genève. Prévue par le Traité de Versailles du 28 juin 1919, au sortir de la Première Guerre mondiale, l'organisation a pour mission



de garantir la paix. Curieusement, sa charte ne sera jamais ratifiée par le Sénat des États-Unis, alors même que le président Woodrow Wilson en était le promoteur le plus enthousiaste. La SDN sera dissoute en 1946, n'ayant pas empêché le second conflit planétaire. Par contre, l'Organisation internationale du travail (OIT) développée en parallèle lui survécut et devint la

première agence spécialisée de l'ONU.

**1<sup>er</sup> janvier 1942.** L'expression «Nations Unies» est utilisée pour la première fois par le président étasunien Franklin Roosevelt. Elle figure sur la déclaration signée par 26 nations alliées contre les forces



de l'Axe (Rome-Berlin-Tokyo) durant la Seconde Guerre mondiale.

**26 juin 1945.** La Charte des Nations Unies est adoptée à la fin de la conférence de San Francisco par 50 pays. L'ONU entre en force en octobre, après la ratification par ses

membres permanents, les cinq puissances victorieuses à la fin de la Seconde Guerre mondiale: Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie. Aujourd'hui, l'or-

ganisation compte 193 États membres.

**29 novembre 1947.** La partition de la Palestine et la création d'un État d'Israël et d'un État arabe sont approuvées par l'Assemblée générale.

**10 décembre 1948.** Adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

**14 décembre 1950.** Le Haut-Commissariat pour les réfugiés est créé afin d'aider les millions d'Européens déplacés durant la guerre.

**7 novembre 1956.** Première opération armée de maintien de la paix. Une Force d'urgence des Nations Unies est créée pour mettre fin à la crise du canal de Suez. Ses soldats s'interposent entre les armées

# «Conseil de sécurité»

défend la candidature de la Suisse pour un siège non permanent au Conseil de sécurité.



«Quand on regarde l'histoire, ce qui nous lie vraiment, c'est le désir d'indépendance. Participer au Conseil de sécurité, c'est la défendre jusqu'au bout»

**Ignazio Cassis**  
Chef du Département fédéral des affaires étrangères

de l'UNWRA en 2018 avait participé à éroder la confiance qu'on peut porter au système onusien (ndlr: Ignazio Cassis avait déclaré que l'Office de secours des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens était «maintenant devenu une partie du problème» et «qu'en le soutenant, nous maintenons le conflit en vie»). Là, on ouvre la discussion sur les médias: me perçoivent-ils pour ce que je dis ou pour ce qu'ils auraient envie que je dise? Avez-vous vraiment lu l'interview que j'ai donnée à l'époque? La grande majorité des journalistes ne l'a apparemment pas lue, mais ils se sont cités l'un après l'autre et la polémique a enflé de plus en plus.

**Tout de même, Monsieur le conseiller fédéral, vous saviez que vos propos tranchaient avec ce qui avait été dit auparavant. Et que, venant du chef des Affaires étrangères, ils seraient interprétés comme un soutien à la rhétorique américaine et israélienne dans la région.** La Suisse suit un cours indépendant. En dix ans, la situation sur le terrain a changé. Il est normal de dire que cela exige des réformes. On a le devoir de mettre le doigt sur ce qui ne va pas. Il y avait un problème important de gestion et de management qui a d'ailleurs abouti au changement de la direction de l'UNWRA. Peut-être qu'on n'était pas habitués à voir un ministre adopter un discours structuré, franc et ouvert.

**L'idéal de coopération internationale porté par l'ONU n'a-t-il pas été éventré par la crise du Covid-19, lors de laquelle les pays avaient plutôt tendance à se piquer des masques?**

C'est humain. Quand on a peur, on protège d'abord ses enfants. Nous sommes des mammifères. Les pays ont réagi comme l'ont fait les individus qui se ruient sur le papier-toilette. Depuis, la collaboration est revenue.

**Le coronavirus laissera-t-il quand même des traces?** Il n'y aura pas de retour en arrière, peut-être juste un peu plus d'autonomie nationale. C'est l'histoire de

la cigale et de la fourmi. On vivait dans l'abondance, on avait oublié d'être un peu fourmi et de faire des réserves nationales, on va y revenir. Mais on ne vit plus dans un monde qui peut se replier sur lui-même.

**Donald Trump critique l'OMS, l'OMC. Met-il sérieusement en danger le multilatéralisme?**

Dans la communauté mondiale, on a vécu des décennies d'euphorie de la globalisation. Il n'y avait plus de frontières, tout semblait beau. Mais il y avait des perdants dans le voyage, on ne les voyait pas assez. Aujourd'hui la pendule revient en arrière, les mouvements nationalistes prennent parfois le dessus. La pendule était allée trop loin, elle va trop loin maintenant dans l'autre sens. On va revenir au bon équilibre.

**Vous êtes bien optimiste. Vous pensez qu'il y aura un après-Donald Trump, plus raisonnable?**

J'ai une profonde confiance dans la démocratie américaine. Elle a survécu à tant de choses, les guerres, le sang, tant de souffrances. Elle est plus forte que n'importe quel président. Un homme peut être un moment le plus puissant du monde, mais les institutions sont plus puissantes que lui dans un pays où la tradition démocratique est si solide. Au fond, le multilatéralisme a été bâti sur le modèle américain, sur l'idée du respect des droits individuels, des droits de l'homme.

**Êtes-vous inquiet pour la place de la Genève internationale?**

Moins qu'il y a deux ans. À l'époque, on parlait surtout de réduire les coûts. D'autres pays semblaient en mesure d'offrir des conditions-cadres moins chères que ce soit sur le continent européen ou asiatique. Mais je sens qu'on revient aujourd'hui à apprécier la qualité de notre service, le contexte de compétences multiples qu'offre la Genève internationale, à la fois au niveau des organisations internationales et de l'intelligence universitaire. Il faut maintenant que les Suisses s'intéressent plus à ce qui se passe dans la Genève internationale, mais il faut aussi que les Genevois s'intéressent un peu plus au reste de la Suisse.

## Palais des Nations

### Les travaux ont pu reprendre

De 1937 à 1945, le Palais des Nations a hébergé le siège de la Société des Nations (SDN). Le bâtiment aurait pu rester associé à son échec, la Seconde Guerre mondiale ayant éclaté malgré les nombreuses médiations conduites depuis Genève. Il n'en sera rien. L'imposant bâtiment de style néoclassique s'imposera en gardien de la Charte des Nations Unies pourtant signée à San Francisco. Son contenu ayant mûri en grande partie à Genève, la vocation du Palais des Nations s'est trouvée toute tracée. Le bâtiment est devenu un symbole fort de l'engagement, pris au lendemain de la guerre, à construire un monde meilleur. Si les décisions sont prises à New York, où siègent l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, c'est souvent à Genève, dans les couloirs du Palais des Nations, que tout se joue. «New York est la salle à manger où l'on sert les plats. Genève est la cuisine», disent les diplomates. Si le Palais incarne la Charte des Nations Unies, c'est qu'elle place parmi ses objectifs premiers «le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion». Ce qui préfigure la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948. Genève et la Suisse se sont appuyés sur la valeur symbolique du Palais des Nations pour rayonner à travers le monde. Aussi, lorsque l'ONU a commencé à lancer

des appels de fonds pour rénover l'édifice âgé de 90 ans, la Confédération et le Canton ont répondu présent. En 2011, la Suisse a fait don de 50 millions de francs suisses pour les travaux sur les mesures d'économie d'énergie au Palais. Lorsque l'ONU a voté en décembre 2015 un budget de 836,6 millions de francs pour réaliser les travaux agendés dans le cadre du Plan stratégique patrimonial qui prévoit la rénovation du Palais mais aussi une démolition dans l'aile construite dans les années 1970 et la construction d'un nouveau bâtiment, la Suisse a encore répondu présent. L'État hôte s'est engagé à prendre à sa charge une facture de 400 millions en grande partie sous la forme de prêts sans intérêt remboursables (292 millions de la Confédération, 88 millions pour le Canton de Genève, dont 60 millions sous la forme de prêts sans intérêt). Initialement, le chantier démarré en 2018 devait s'achever en 2023. Mais le Covid-19 et le confinement sont passés par là. En mars, le chantier a été mis à l'arrêt. Les travaux ont repris progressivement au cours des dernières semaines. L'ensemble du site ne sera pas seulement remis aux normes, il sera aussi doté d'équipements modernes pour que Genève puisse rester un haut lieu de la gouvernance mondiale et une gardienne des valeurs inscrites dans la charte de l'ONU.

**Alain Jourdan**



Le chantier de transformation du bâtiment onusien avait été interrompu par le Covid-19. STRATEGIC HERITAGE PLAN



israélienne et égyptienne, en remplacement des troupes françaises et britanniques. Ils sont les premiers à porter des bérets bleus.

**1<sup>er</sup> juillet 1968.** Signature du Traité de non-prolifération nucléaire. L'ONU charge son Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de

surveiller l'application de cet accord.

**25 octobre 1971.** L'ONU reconnaît la Chine communiste. **19 juin - 2 juillet 1975.** Première conférence de l'ONU sur les femmes, à Mexico. Cinq ans plus tard, elle débouche sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. **8 septembre 1978.** L'Unesco inscrit les premiers 12 sites sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité. Elle en compte 1121 à ce jour.

**8 mai 1980.** L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare la variole officiellement éradiquée.

**6 décembre 1988.** Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est institué par l'ONU pour étudier le réchauffement planétaire. Ses rapports ont notamment conduit à l'adoption du Protocole de Kyoto (11 décembre 1997) et à l'Accord de Paris sur le climat (12 décembre 2015).

**Années 1990.** Décennie noire pour l'ONU, dont les opérations militaires vont d'échec en échec. En Somalie, c'est la défaite à Mogadiscio. En Bosnie, c'est la confusion face au nettoyage ethnique. Au Rwanda, c'est l'inaction face au génocide.



**1<sup>er</sup> juillet 2002.**

Création de la Cour pénale internationale à La Haye, instituée par le Statut de Rome (1998).

**10 septembre 2002.** La Suisse devient le 190<sup>e</sup> État membre de l'ONU.

PUBLICITÉ

Ceci pourrait être votre publicité!  
Communiquez avec vos clients de demain.

021 349 50 50  
goldbach.com  
annonces@tdg.ch

**GOLDBACH**